

Ministère de la Culture

Région de Gao

**Mission Culturelle de
Gao**

République du Mali

Un Peuple - Un But - Une Foi

ETAT DE CONSERVATION DU TOMBEAU DES ASKIA DE GAO



Janvier 2020

Mission Culturelle de Gao

Tombeau des Askia (Mali) (C 1139) :

Résumé analytique du rapport :

Le présent rapport, sur l'état de conservation du bien, « Tombeau des Askia », classé dans le patrimoine culturel national en 2003 et inscrit sur la Liste du patrimoine mondial de l'UNESCO en 2004, retrace les améliorations apportées à la suite d'efforts conjugués de l'Etat partie et de ses partenaires (essentiellement l'UNESCO) par la mise en œuvre de certaines mesures correctives relatives aux recommandations adoptées par le Comité du patrimoine mondial lors de sa 43^{ème} session tenue à Bakou en juillet 2019.

L'état de conservation du bien s'améliore progressivement, malgré l'insécurité persistante dans les régions septentrionales et au centre du Mali. La concertation et l'implication des communautés locales particulièrement les jeunes et les femmes dans la gestion et la réalisation des travaux de restauration et d'entretien ont été déterminantes dans le progrès accompli.

Les mesures correctives, signalées par le comité du patrimoine mondial suite à l'inscription du Tombeau des Askia sur la Liste du patrimoine mondial en péril, visent à améliorer l'état de conservation des composantes physiques et la gestion du bien. La mise en œuvre effective de ces mesures correctives est un engagement pris par l'Etat partie pour une meilleure conservation du bien et sont susceptibles de conduire à terme le retrait du bien de la Liste en péril.

Il faut rappeler que le Tombeau des Askia a été inscrit sur la Liste du patrimoine mondial en péril en juillet 2012, lors de la 36^{ème} Session du Comité du patrimoine mondial tenue à Saint Petersburg (Fédération de Russie), à la demande de l'Etat malien, suite à l'occupation de la ville de Gao par les groupes armés rebelles et terroristes.

Dans ce rapport, l'accent sera mis sur les progrès antérieurs réalisés dans la mise en œuvre des recommandations adoptées par le Comité du patrimoine mondial.

En 2019, les activités réalisées dans la mise en œuvre des mesures correctives sont :

- la réparation du toit de la mosquée des hommes endommagés par les pluies diluviennes de 2017,
- la réhabilitation et l'entretien de la tour centrale,
- l'étalage du sable fin dans l'espace de prière
- la plantation des plants de hasu dans la cours du Tombeau des Askia ;
- l'organisation des visites guidées ;
- la sensibilisation des populations riveraines sur l'interdiction de l'occupation de la zone tampon.

Ce rapport actualisé sur l'état de conservation du bien et la mise en œuvre des recommandations adoptées par le comité du patrimoine mondial s'inscrivent dans le format spécifique et obligatoire pour la soumission des rapports sur l'état de conservation des Etats parties.

Réponse de l'Etat partie à la décision du Comité du patrimoine mondial

L'Etat partie saisit l'accueil favorable et les salutations adressés par le Comité du patrimoine mondial pour la réalisation des activités dans la mise en œuvre des mesures correctives. Il remercie ensemble des partenaires particulièrement le Centre du patrimoine mondial pour la mise à disposition de fonds du patrimoine mondial de l'UNESCO pour avoir approuvé la demande d'assistance internationale N° 2962 soumise par le Mali pour la « Restauration et mise en valeur du Tombeau des Askia à Gao »

La réalisation des activités prévues dans le cadre de l'exécution de cette assistance internationale a contribué efficacement à améliorer l'état de conservation des composantes physiques du bien.

Ce projet, d'une durée de neuf mois, mis en œuvre par les communautés locales et la Mission Culturelle sous la supervision de l'UNESCO (Bureau de Bamako et CPM à Paris) et la Direction nationale du patrimoine culturel, a beaucoup consolidé la collaboration entre les parties prenantes, permis la transmission des savoirs et savoir-faire à la jeune génération, sensibilisé sur l'importance de la préservation de l'intégrité et l'authenticité du bien et enfin favorisé la régénération des plants de hasu dans la cour du Tombeau des Askia.

6 ...le comité exhorte l'Etat partie à éviter toute plantation d'arbres d'eucalyptus à l'intérieur du bien susceptible de le fragiliser et d'accélérer la mise en œuvre des travaux de restauration, de réhabilitation et d'entretien du bâtiment servant d'espace de prière des hommes, notamment la toiture affectée par les pluies diluviennes d'août 2017 ;

L'Etat partie rassure le Comité du patrimoine mondial qu'après un échange fructueux entre le responsable du suivi du projet à Paris, le chargé de projet culture au Bureau de l'UNESCO à Bamako, les membres du comité de gestion du site et le chef de la Mission Culturelle chargé de la mise en œuvre des activités du projet assistance internationale, l'idée de plantation d'eucalyptus à l'intérieur ou dans les environs immédiats du bien, a été abandonnée. Les communautés locales à travers le comité de gestion du Tombeau des Askia et la Mission Culturelle s'engagent à veiller sur l'intégrité et l'authenticité du site pour préserver la valeur universelle exceptionnelle.

Après ces échanges, le processus de régénération des plants de hasu a été mise en œuvre par le piquetage (matérialisation de l'emplacement futur des plants), la trouaison et le traitement des trous(40cm/60). Ensuite l'expert forestier a procédé à l'aménagement et à la clôture de l'espace dédié à la plantation avant de mettre les plants de hasu dans les trous le matin très tôt suivi du premier arrosage.

Toutes les activités consignées dans la requête d'assistance internationale ont été réalisées conformément aux exigences du contrat signé. Les rapports, narratif et financier ainsi que les documents justificatifs ont été déposés en Octobre 2019.

La mise en œuvre des activités de l'assistance internationale est allée au-delà du délai contractuel en raison de:

- *Le retard dans le virement des fonds après la signature du contrat au mois de septembre 2018,*
- *le choix de l'architecte patrimoine pour les travaux de restauration, d'entretien de la tour centrale et la réparation du toit de la mosquée des hommes. Il a été constaté que l'architecte patrimoine proposé n'était pas disponible. Après plusieurs échanges (Novembre 2018 à Mars 2019), il n'a pas fait une seule visite de terrain. Vu l'urgence, le CV d'un autre architecte patrimoine a été proposé pour réaliser les travaux.*
- *La suspension des activités pendant le mois de ramadan commencé au Mali, le 5 Mai, sur conseil du président de la corporation des maçons, et décidée de commun accord avec l'architecte patrimoines et les membres du comité de gestion. Pour le président de la corporation des maçons, à plus de 40' à l'ombre, la main d'œuvre à jeun, ne sera pas efficace à cause du faible rendement durant le mois..*
- *La réalisation de la pépinière en mars-avril n'a pas donné. L'expert forestier instruit de reprendre la pépinière au début de l'hivernage (juillet) afin d'éviter la forte chaleur de mars-avril cause principale de l'échec de la pépinière. La plantation fut réalisée au mois d'octobre 2019.*

Le projet assistance internationale a contribué à restaurer l'intégrité et l'authenticité du site par le remplacement des perches d'eucalyptus par celles de hasu sur la tour centrale et procédé à son entretien puis réaliser la réparation du toit de l'espace de prière des hommes pour les composantes physiques du bien. L'étalage de sable fin dans l'espace de prière a consolidé le dispositif mis en place contre l'érosion hydrique. La régénération de plants de hasu est une anticipation contre la pénurie des perches hasu sollicitées pour la sauvegarde de la valeur universelle exceptionnelle lors de la conservation du bien.

La sensibilisation à la radio et les échanges sur le chantier ont contribué à une meilleure compréhension des travaux de restauration et surtout à mobiliser les communautés locales autour de la sauvegarde de l'authenticité et de l'intégrité du bien.

Félicite l'état partie pour la mobilisation de fonds auprès de l'Alliance internationale pour la protection du patrimoine dans les zones en conflits (ALIPH) pour mettre en œuvre un projet de réhabilitation complète mené par la Direction nationale du patrimoine culturel du Mali, en collaboration avec l'association CRATerre, et lui demande de soumettre au Centre du patrimoine mondial et aux organisations consultatives toute information disponible sur ce programme, en vue d'assurer que les actions soient menées en cohérence, synergie et complémentarité avec celles menées notamment par le Bureau de l'UNESCO à Bamako dans le cadre du plan d'action pour la réhabilitation du patrimoine culturel et la sauvegarde des manuscrits anciens du Mali ;

Concernant le projet de réhabilitation du Tombeau des Askia, à ce jour, un Protocole d'entente entre le Ministère de la Culture et ALIPH a été signé le 19 décembre 2019. En vue de l'exécution et de l'application de ce Protocole, une Convention de subvention a été signée entre ALIPH et la Direction Nationale du Patrimoine Culturel (DNPC), le 09 janvier 2020. Un Comité de pilotage du Projet, composé des représentants du Ministère de la Culture, d'ALIPH, du Bureau de l'UNESCO à Bamako, de la MINUSMA, de CRAtterre et des communautés bénéficiaires, a été créé par Décision N° 2020-000027/MC-SG du 22 janvier 2020. Le démarrage des activités est prévu pour février –mars 2020.

Reconnaissant les efforts déployés pour renforcer les capacités en faveur de la conservation du bien, réitère son appel à l'Etat partie et à la communauté internationale pour soutenir le renforcement des capacités de la Mission Culturelle et la doter de moyens financiers et logistiques, notamment en vue de développer l'état de conservation souhaité pour le retrait du bien de la liste du patrimoine mondial en péril (DSOCR), en incluant les acteurs et parties prenantes collaborant régulièrement avec la Mission Culturelle,

Malgré les difficultés de l'Etat partie à doter la Mission Culturelle de moyens financiers et logistiques, celle-ci, dans le cadre de la collaboration, a signé un Protocole d'accord avec Archi-Média-Trust-Onlus, le 29 Mars 2019 en vue du « développement des actions pour la conservation et la promotion du site du Tombeau des Askia à Gao dans le cadre défini par le plan de conservation et de gestion 2018 – 2022 ».

Archi-Média-Truste-Onlus est une organisation à but non lucratif d'utilité sociale, fondée à Grosseto, Italie, le 9 décembre 2002 en tant que trust et modifié le 20 Janvier 2017 en trust onlus. Elle possède une expertise spécifique dans le développement et la gestion de projets axés sur la protection et la conservation des sites et des patrimoines culturels matériels et immatériels dans les situations de crise et de post-crise.

Cette collaboration a commencé entre Mme Claudia Cancellotti (AMTO) et M. Mamadou N'Dah Samaké (Mission Culturelle de Gao) pendant lescours international FAC-ARICA 2018 « Aide d'urgence au patrimoine culturel en temps de crise » organisées par l'UNESCO, l'ICCROM et l'Etat partie à l'école de maintien de la paix (EMP) à Bamako, Mali du 12 au 30 Novembre 2018. Les échanges ont continué après les cours jusqu'à la signature du protocole d'accord.

Cette collaboration a permis d'élaborer trois projets soumis à différents partenaires financiers :

- *Le projet "cultural heritage conservation and peace building: towards a more inclusive and sustainable approach to the safe guarding of the Tomb of Askia (Gao, Mali), a world heritage site in danger" a été soumis à la foundation ALIPH. La selection des projets estprevue pour fin janvier 2020.*
- *Le projet "renforcer le rôle de la culture et du patrimoine dans le processus de consolidation de la paix au Mali, (un atelier de formation des gestionnaires du patrimoine culturel)a été soumis à la MINUSMA qui n'a pas donné suiteencore.*
- *Le projet «Documentation et aménagement des sépultures historiques de la nécropole du site du patrimoine mondial en péril Tombeau des Askia Gao-Mali » a*

été soumis au Fonds du Patrimoine Mondial Africain. La sélection des projets est prévue pour le mois d'août 2020.

La coopération espagnole au Mali a été sollicitée en 2019 par la Mission Culturelle pour soutenir financièrement les activités de conservation et de gestion du Tombeau des Askia, pour le moment, il n'y a aucune suite donnée à la requête.

La Mission Culturelle de Gao depuis Décembre 2018 a engagé des démarches auprès du comité international du bouclier bleu pour la mise en place d'un comité national du bouclier bleu au Mali. Le but de ce comité national sera de contribuer efficacement au renforcement de capacité des gestionnaires du patrimoine culturel pour une meilleure protection de l'ensemble des biens culturels du Mali.

La Mission Culturelle de Gao entretient des relations étroites de collaboration avec le Bureau de l'UNESCO à Bamako dans la mise en œuvre des recommandations adoptées par le Comité du patrimoine mondial pour le retrait du bien de la Liste du patrimoine mondial en péril.

a- Progrès accomplis dans la mise en œuvre des mesures correctives adoptées par le comité du patrimoine mondial :

L'aménagement de la nécropole pour éviter l'érosion, les crépissages post-crise de 2014 et de 2018, la réhabilitation et l'entretien de la tour pyramidale, la réparation du toit de la mosquée des hommes, l'épilage de sable fin dans l'espace de prière, la régénération des plants hasu, la réalisation du plan de conservation et de gestion, des études sur les pathologies, la réalisation de la cartographie du site pour mieux définir les limites du site sont des progrès accomplis dans la mise en œuvre des recommandations adoptées par le Comité du patrimoine mondial. Ces activités réalisées ont permis de rétablir l'engagement et l'attachement des communautés locales à leur patrimoine culturel. Elles contribuent à apporter des mesures correctives essentielles pour le retrait du bien de la Liste en péril.

- **Authenticité** : l'assistance internationale a beaucoup contribué à restaurer l'authenticité du site par la consolidation des structures physiques du bien,
- **Intégrité** : le site conserve dans l'ensemble son intégrité, même si quelques perches d'eucalyptus demeurent encore sur le mur Est de la mosquée des hommes ; la zone tampon est encore partiellement occupée par une épave de camion et quelques habitations illicites.
- **La protection de l'espace de prière** par l'épilage de sable fin contre l'érosion.
- **L'aménagement de la nécropole** pour éviter l'érosion des Tombes par les pluies,
- **La réalisation de deux éditions de crépissage** post-crise en 2014 et en 2018 par la communauté locale avec le soutien financé de l'UNESCO pour une meilleure conservation du bien.
- **La réalisation des études sur les pathologies du bien en 2014 et en 2018,**
- **L'élaboration du plan d'urgence en cas de catastrophe en 2017,**
- **L'élaboration du plan de conservation et de gestion 2018-2022.**

Des difficultés dans la mise en œuvre de certaines mesures correctives :

- **Hauteur du mur de clôture** : ce problème n'est pas solutionné faute de partenaires financiers pour soutenir la réalisation des travaux. Le problème de visibilité du site

par le mur de clôture trop haut est résolu par la réalisation de la route goudronnée passant devant le site.

Cette route goudronnée a relevé le niveau du sol de 55cm et offre une meilleure visibilité du bien. Ce projet prévoit l'aménagement de deux parkings devant la porte principale du site et derrière la route goudronnée toujours en face de la porte principale.

- **L'installation électrique** reste non conforme aux normes d'installations électriques et constitue un danger en cas de court-circuit.
- **Les portes métalliques** de la mosquée des femmes, du Nord, Ouest et Sud de l'espace de prière du soir, ne sont pas remplacées encore.
- **La présence de saoues-souris** dans la mosquée des hommes.

Le problème majeur pour le retrait du site de la Liste du patrimoine mondial en péril reste l'insécurité à l'origine de la méfiance des partenaires à financer des projets pour la mise en œuvre effective de certaines mesures correctives

- b- Le calendrier pour la mise en œuvre des mesures correctives est-il approprié ? s'il ne l'est pas, merci de proposer un calendrier alternatif et une explication justifiant les raisons pour lesquelles ce nouveau calendrier est nécessaire :**

Le calendrier pour la mise en œuvre des mesures correctives est consigné dans le Plan de gestion et de conservation 2018 - 2022. Il sera souhaitable d'organiser une rencontre avec l'ensemble des parties prenantes et les partenaires financiers pour élaborer un calendrier précis et détaillé pour la mise en œuvre des mesures correctives suite aux recommandations adoptées par le Comité du patrimoine mondial pour le retrait du site de la Liste en péril.

- c- Progrès réalisés vers l'état de conservation souhaité en vue du retrait du bien de la liste du patrimoine mondial en péril (DSOCR) :**

La consolidation des composants physiques du bien par les crépissages, l'aménagement de la nécropole, le remplacement des perches d'eucalyptus par celles du bois de hasu sur la tour centrale, la réparation du toit endommagé par les bois originaux, la protection de l'espace de prière contre l'érosion hydrique par l'épandage de sable fin, la régénération des plants hasu dans la cour du bien pour les futurs travaux de conservation sur le bien sont des progrès réalisés vers l'état de conservation souhaité en vue du retrait du bien de la liste du patrimoine mondial en péril.

La réalisation des activités du projet ALIPH résoudra essentiellement la mise en œuvre effective des recommandations adoptées par le Comité du patrimoine mondial pour le retrait du bien de la Liste en péril. Ce projet prend en compte l'ensemble des mesures correctives non réalisées et dotera en principe la Mission Culturelle d'équipements adéquats pour une meilleure gestion du site.

Si les activités prévues dans le cadre du projet ALIPH sont exécutées, elles permettraient de renforcer le statut de « Protection renforcée » dont bénéficie le Tombeau des Askia, car elles permettront une plus grande implication des forces de défense et de sécurité (nationales et internationales) présentes à Gao et qui accordent une importance particulière à la protection du bien.

d- Les partenaires potentiels pour la mise en œuvre des mesures correctives et les activités consignées dans le plan de conservation et de gestion 2018 – 2022 :

- UNESCO ;
- Délégation de l'Union Européenne
- Fondation ALIPH ;
- CRAterre
- Fonds du Patrimoine Mondial Africain ;
- Fondation Prince Klauss ;
- MINUSMA ;
- Coopération française
- Coopération espagnole (AECID) ;
- Fondation Orange-Mali pour la culture ;
- Collectivités et coopération décentralisées.

Autres problèmes de conservation actuels identifiés par le ou les Etats parties comme pouvant avoir un impact sur la valeur universelle exceptionnelle VUE du bien :

Il existe très peu de problèmes de conservation pouvant impacter sur la valeur universelle exceptionnelle du bien pour le moment. Par contre des activités de mise en valeur de la zone tampon sont nécessaires pour éviter une éventuelle occupation de celle-ci par la population riveraine. Cette occupation éventuelle pourrait avoir des impacts sur la valeur universelle exceptionnelle du bien.

Le problème essentiel est la mise en œuvre progressive du Plan de gestion et de conservation du site qui est à mi-parcours.



**P/LE DIRECTEUR NATIONAL DU
PATRIMOINE CULTUREL/PO
L'ADJOINT**

SIDI LAMINE KONE

Annexe photos :



Restauration Tour centrale



visite guidée des élèves



Représentant du Maire plante son hasu



Etalage de sable fin dans l'espace de prière du soir



Porte endommagée



occupation partielle de la zone tampon



Vue du Tombeau des Askia à partir du chantier de la route



Occupation partielle de la zone Tampon par des habitats temporaires

Tombeau des Askia

Mesures correctives	Etat d'avancement
Pour la conservation des composantes physiques du bien	
Réaliser les travaux de restauration/réhabilitation des différentes composantes du bien pour assurer leur stabilisation et consolidation	<p>Le projet ALIPH consolidera la stabilisation du bien par :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Construire les structures porteuses (trois piliers) ; - débarrasser le toit de la mosquée des hommes des charges de crépissage ; - renouveler les charpentes ; - Renouveler les bois des toitures nécessitant un remplacement ; - Reprendre totalement la couverture de la mosquée des hommes ; - Remplacer les menuiseries métalliques par des menuiseries en bois.
Etablir et mettre en œuvre des mesures de contrôle du niveau d'ensablement des composantes physiques du bien et réaliser des travaux de drainage et de désensablement des cours du bien	Les travaux de drainage et de désensablement réalisés en 2014, renforcés par ceux de l'assistance internationale 2018-2019 ont rendu l'ensablement de la cours stable. Les eaux de pluie n'ont produit aucun effet négatif sur le bien. L'entretien des canaux de drainage des eaux de pluie par le comité de gestion a favorisé d'avantage la stabilisation du bien face à l'érosion hydrique.
<p>Sauvegarde et préserver les caractéristiques de la nécropole :</p> <p>1) Assure sa stabilisation par rapport à l'action érosive des eaux de pluies, 2) corriger les erreurs d'aménagement sur sa clôture qui affectent son authenticité, 3) favoriser son intégration dans un ensemble cohérent avec l'esplanade de la pierre blanche</p>	<p>Le projet ALIPH contribuera à :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Améliorer le système de drainage ; - Eliminer les pathologies et supprimer les éléments fragiles ; - Abaisser le mur de clôture, rendre l'installation électrique discrète ; - Restaurer la forme originale par la construction de piliers, de minaret et dégager le site de tous les éléments étrangers : déchets, construction et carcasse de camion ; - Renforcer l'aspect général du site et alléger la toiture de la mosquée des hommes.
Améliorer les commodités d'usage des bâtiments, en l'occurrence, le bâtiment de prière des hommes	Le projet ALIPH contribuera à l'amélioration des commodités d'usage du bâtiment de prière des hommes par une installation électrique plus discrète avec plus d'ampoule pour la visibilité qui contribuera à chasser les chauve-souris de l'intérieur de la salle de prière, rendre les haut-parleurs moins visibles et en fin ajuster la ventilation.

<p>Sauvegarder et préserver les caractéristiques architecturales (typomorphologique) de la zone tampon</p>	<p>La zone tampon, un espace matérialisé par la construction d'un minaret à la place de la pierre blanche disparue, est partiellement occupée. Le projet ALIPH procédera à déplacer les cases traditionnelles en paille ou tentes, la carcasse de camion et la maison en terre qui occupent illégalement la zone tampon. La construction de muret bas, l'aménagement de la nécropole autour de la mosquée et le nettoyage complet du site sont des activités qui contribueront à préserver l'intégrité du site.</p>
<p>Pour la protection et la gestion du bien</p>	
<p>Réviser et mettre en œuvre le plan de gestion et de conservation du bien et des zones tampons, prenant en compte un plan de gestion des risques, les menaces soulevées sur la valeur universelle exceptionnelle du bien et une planification des activités de conservation préventives et curatives des composantes du bien.</p>	<p>L'évaluation du plan de conservation et de gestion 2018-2022 permettra d'avoir les informations sur les difficultés de sa mise en œuvre et de son application. L'une des difficultés est la rareté de partenaires financiers pour soutenir l'application du plan de conservation et de gestion. L'élaboration d'un plan de gestion des risques (inexistant) avec des activités de conservation des composantes du bien est nécessaire pour une meilleure conservation du bien dans le futur. Ce plan permettra de veiller sur la sauvegarde de la valeur universelle exceptionnelle du bien.</p>
<p>Identifier les sources de financement à court, moyen et long terme, garantissant la mise en œuvre de ce plan de gestion.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • <u>Court terme</u> : ALIPH, CRATerre, UNESCO ; • <u>Moyen terme</u> : Fonds du Patrimoine Mondial Africain, Fondation Prince Klauss, MINUSMA, Fondation Orange-Mali pour la culture ; • <u>Long terme</u> : Collectivités et coopération décentralisées, Coopération espagnole.
<p>Elaborer un manuel de conservation des composantes du bien précisant le mécanisme d'évaluation périodique de son état de conservation</p>	<p>Aucun manuel sur le mécanisme d'évaluation périodique de l'état de conservation du bien n'existe. Son élaboration est nécessaire car il facilitera une évaluation de l'évolution de l'état de conservation du bien.</p>
<p>Renforcer les capacités institutionnelles et techniques des acteurs et professionnels impliqués dans la gestion et la conservation du bien</p>	<p>Le projet ALIPH procédera par :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Unir les parties prenantes autour d'un plan de gestion pour une meilleure conservation du bien ; organiser des visites et des rencontres pour partager les informations sur les réalités de la conservation du bien ; - Elaborer un Plan d'action détaillé avec la participation des acteurs et professionnels impliqués dans la gestion du bien ; - Organiser la formation des maçons, des guides, échanger sur la gestion d'un site du patrimoine mondial et faire une démonstration sur la pertinence de

	<p>l'architecture contemporaine en terre;</p> <ul style="list-style-type: none"> - Capitaliser les expériences par des rapports de chantiers et un manuel de conservation - Construire un espace bibliothèque à la Mission Culturelle ;
<p>Renforcer les capacités opérationnelles de la structure de gestion du bien : dotation en budget nécessaire pour les activités de conservation urgente</p>	<p>Le projet ALIPH équipera la structure de gestion du bien pour travailler dans de meilleure condition. Aucune dotation en budget de la structure de gestion du bien pour les activités de conservation urgente n'est prévue dans le projet ALIPH.</p>

PROJET DE REHABILITATION DU TOMBEAU DES ASKIA

Site du Patrimoine Mondial de l'UNESCO

1139. C – (ii), (iii), (iv)



DNPC, Décembre 2019

Projet présenté par : Ministère de la Culture du Mali

Lieu d'exécution : Ville de Gao

Démarrage du projet : Février 2020

Coût total du projet: 500 000 dollars US

Participation du Ministère de la Culture : Appui logistique, entretien/réparation, communication, frais divers.

1. Brève description du Tombeau des Askia

Le Tombeau des Askia est situé en plein cœur de la ville de Gao sur l'avenue des Askia, entre les quartiers Gadeye et Farandjireye, à 16°17'365'' nord et 0° 2'696'' ouest. Le site s'étend sur un domaine de 4ha.24a.74ca. Il est entouré d'une zone tampon de protection prioritaire de 82ha. 07a. 66ca.

Le Tombeau des Askia est l'un des monuments les plus significatifs de la grandeur de l'Empire Songhoy. Il comprend :

- une tour pyramidale en banco qui rappelle par sa morphologie la pyramide à degrés de Saqqarah en Egypte ;
- deux bâtiments rectangulaires, également en banco qui encadrent la tour et servent d'espace de prière respectivement aux hommes et aux femmes ;
- un vaste cimetière ancien tout autour des bâtiments où se trouvent plusieurs tombes matérialisées par des épigraphies avec des caractères arabes ;
- un vaste espace qui accueille les prières des fêtes de la Tabaski.

Le Tombeau des Askia, vestige significatif et témoignage le plus éloquent de la grandeur, de la puissance et de la richesse de l'Empire Songhoy, édifié par l'Empereur Askia Mohamed en 1495, reflète la façon dont les traditions de construction locales ont intégré les techniques constructives d'édifices destinés à la manifestation de la foi musulmane et l'évolution des constructions à travers les pratiques régulières d'entretien. Dans ses différentes composantes architecturales, il est une parfaite réponse aux influences de style entre les œuvres de l'Afrique du nord et celles de l'Afrique subsaharienne pour créer un style architectural unique dans le Sahel d'Afrique de l'Ouest. Il est un témoin historique doublement unique. Eminent exemple d'architecture soudano-sahélienne ancienne, il est aussi une marque identitaire pour la ville de Gao et un lieu fédérateur qui a cristallisé pendant des siècles l'importance du passé et des traditions communautaires.

Le Tombeau des Askia est un bien culturel communautaire vivant, régi par le droit coutumier. Les pratiques traditionnelles d'entretien et les manifestations socioculturelles qui s'y tiennent, contribuent à resserrer les liens communautaires et constituent une marque importante du fonctionnement de la Huma Islamique dans la ville de Gao.

Compte tenu de son importance à la fois historique, socioculturelle et architecturale, le Tombeau des Askia a été inscrit à l'inventaire par Arrêté n°4179 du 16 décembre 1954 prononçant inscription des monuments naturels et des sites relevant du Ministère de la France d'Outre-mer, classé dans le patrimoine culturel national par Décret n°03-440/P-RM du 14 octobre 2003 et inscrit sur la Liste du patrimoine mondial de l'UNESCO en juillet 2004.

2. Etat de conservation

Aujourd'hui, le Tombeau des Askia est soumis à plusieurs menaces qui affectent son état de conservation. Pendant l'hivernage, les pluies diluviennes et l'érosion constituent un grand danger pour ce joyau architectural, construit en terre et vieux de plus d'un demi-millénaire.

Au cours de l'occupation de la ville de Gao, de mars 2012 à janvier 2013, par les groupes armés terroristes, le Tombeau des Askia, bien que n'ayant pas été physiquement touché, n'a pas fait l'objet de crépissage, interdit par les groupes armés, provoquant ainsi des fissures et des trous sur les bâtiments. La crise a également provoqué le déplacement des autorités responsables de la gestion du bien, regroupées au sein d'un Comité de gestion.

A cela s'ajoutent la vétusté des piliers et des bois de la toiture, affaiblis par le poids des ans et l'alourdissement des bâtiments par des couches de banco avec les crépissages annuels. Cette situation crée des sinistres d'effondrement des piliers comme ce fut le cas en 2006, 2011, 2013 et 2017 et accélère la détérioration des éléments architecturaux. Le Tombeau est structuré en murs et colonnes massives, et d'une toiture de terre à pente faible supportée par un assemblage de poutres. Le pourrissement des poutres, armature de cette dalle en terre datant de plus de cinq siècles, favorise l'infiltration des eaux de pluie et l'effondrement du toit.

Ces menaces réelles ont conduit le Gouvernement du Mali à demander à l'UNESCO l'inscription du Tombeau des Askia sur la Liste du patrimoine mondial en péril, lors de la 36^{ème} session du Comité du patrimoine mondial, tenue à Saint-Pétersbourg (Russie) du 24 juin au 6 juillet 2012.

Dans la perspective de mettre en œuvre des mesures correctives nécessaires au retrait du Tombeau des Askia de la Liste du patrimoine mondial en péril, le Gouvernement du Mali a demandé à l'UNESCO l'inscription du Tombeau des Askia sur la Liste des biens culturels sous protection renforcée. Cette inscription est intervenue le 8 décembre 2016 par la Décision 11.COM 5.2, adoptée par la onzième réunion du Comité pour la protection des biens culturels en cas de conflit armé, les 8 et 9 décembre 2016, au siège de l'UNESCO à Paris.

Le présent projet, initié dans ce cadre, vise à réaliser des travaux de réhabilitation du bien. La réalisation de ces travaux permettra de consolider les piliers, d'alléger le poids du banco sur le toit, de renouveler toutes les charpentes et de renforcer l'ensemble des structures du bâtiment.





Quelques pathologies structurelles et atteintes à l'intégrité du Tombeau des Askia

3. Objectifs

3.1. Objectif global

L'objectif de développement du projet est d'assurer la conservation durable du Tombeau des Askia et sa promotion par la valorisation de l'architecture traditionnelle à travers les savoirs, savoir-faire et les matériaux locaux de construction.

3.2. Objectifs spécifiques

Les objectifs spécifiques du projet sont :

CONSERVATION PHYSIQUE DES BATIMENTS

- Décaper quelques éléments de structure afin de mettre à jour les pathologies (diagnostic détaillé) ;
- Consolider les structures fragiles ;
- Reconstruire les 3 piliers de la salle de prière des hommes ;
- Renouveler les bois des toitures nécessitant un remplacement ;
- Reprendre totalement la couverture de la mosquée des hommes ;
- Reprendre la totalité des toitures-terrasses ;
- Mettre les installations électriques aux normes ;
- Réaliser les menuiseries métalliques par des menuiseries en bois ;
- Réhabiliter les caniveaux de drainage à l'intérieur des bâtiments et sur tout le site.

AMELIORER LE CONFORT D'USAGE

- Aménager l'espace des ablutions ;
- Réaliser des travaux d'amélioration de la plomberie des sanitaires existant (lieu d'ablutions) ;
- Construire des latrines supplémentaires et réhabiliter celles existantes ;
- Augmenter l'ombrage par la plantation d'arbres dans les lieux le permettant (plantation de hasu).

RESTAURER L'INTEGRITE DES COMPOSANTES DU BIEN

- Restaurer l'intégrité de la place de la pierre blanche en déplaçant les tentes, la maison en terre et la carcasse de camion qui perturbent la compréhension du site et interfèrent avec sa sacralité ;
- Construire un petit mihrab extérieur en remplacement de la petite construction actuelle ;
- Délimiter l'espace de prière par la construction d'un muret bas ;
- Aménager la nécropole autour de la mosquée ;
- Nettoyer entièrement le site.

VALORISER LES SAVOIRS ET SAVOIR-FAIRE

- Lancer un programme de recherche visant à retrouver les techniques anciennes de maçonnerie (pains de terre) ;
- Former les maçons ;
- Construire une maison en dehors du site pour les familles à reloger. Ce bâtiment démontrera la pertinence de faire de l'architecture contemporaine en terre ;
- Faciliter les travaux de crépissage collectif en fin de chantier ;
- Capitaliser les expériences par des rapports de chantiers ;
- Capitaliser les expériences par un manuel illustré de conservation.

PROMOUVOIR LES VALEURS

- Construire un espace bibliothèque dédié au site et à l'histoire de la Région à la Mission Culturelle ;
- Réimprimer le livret Gao ;
- Installer une signalétique à destination des jeunes générations et visiteurs extérieurs, avec des panneaux sur : Histoire 16ème – 19ème / histoire 20ème / Place des prières / Cimetière / Architecture du Tombeau) ;
- Organiser un atelier avec les guides touristiques ;

4. Méthodologie

Les travaux seront réalisés avec l'implication de tous les acteurs concernés par le bien : autorités administratives, collectivités territoriales, autorités communautaires, religieuses et coutumières. Il sera mené en continuité des récentes interventions réalisées par la Mission Culturelle, avec le soutien de l'UNESCO, des petits travaux de conservation préventive, l'expérimentation de germination de bois de hasu. Un effort sera porté sur l'implication des parties prenantes pour contribuer à la conservation durable du bien. Des réunions de parties prenantes seront organisées pour s'assurer de la bonne compréhension du projet et que celui-ci répond bien aux attentes des détenteurs traditionnels du bien, tout en respectant les principes éthiques de la conservation. A terme, ce processus amènera à la reformulation du plan de gestion (prenant en compte les importantes modifications apportées au bien) qui servira de guide pour les 5 années qui suivront le projet. Des versions imprimées du plan de gestion seront distribuées aux acteurs qui auront participé à sa formulation. Le document comportera un plan d'action détaillé avec des responsabilités clairement définies.

5. Impacts et résultats attendus du projet

Les principaux impacts du projet sont :

- Une réelle redynamisation du site au bénéfice des populations et des visiteurs extérieurs grâce à un effort majeur de conservation et de mise en valeur qui lui rendront sa splendeur d'avant les conflits armés ;
- Le site aura d'autre part retrouvé son intégrité et un très bon état de conservation ;
- Un approfondissement de la connaissance de l'histoire et des valeurs du Tombeau des Askia contribuant au renforcement de l'identité culturelle et de la cohésion sociale. Ainsi, les visiteurs, et notamment les jeunes habitants de Gao et les visiteurs extérieurs apprécieront mieux le site ;
- Une relance du tourisme culturel ;
- Des usagers satisfaits de l'évolution du site, du confort accru et soucieux de sa pérennité ;
- Un cadre de gestion éclairci et des parties prenantes responsabilisées et mobilisées pour mettre en œuvre le plan de gestion qui aura été élaboré avec eux.

Les résultats attendus du projet sont :

GESTION DURABLE DÉFINIE POUR 5 ANS

- Mission Culturelle de Gao équipée pour travailler dans de bonnes conditions ;
- Pépinière installée ;
- Atelier d'échange sur la gestion d'un site du patrimoine mondial organisé ;
- Parties prenantes soudées autour du plan de gestion et du Comité de gestion ;
- Autorités administratives informées des réalités de la situation grâce aux visites ;
- Plan d'action détaillé pour les 5 années qui suivront le projet largement diffusé.

BÂTIMENTS MIEUX CONSERVÉS

- Pathologies éliminées, éléments fragiles supprimés ;
- Techniques de conservation mieux comprises ;
- Structures consolidées et allégées ;
- Menuiseries et installations électriques solides et discrètes, plus de signes de vétusté ;
- Ensemble des toitures plus résistantes aux aléas du climat ;
- Drainage du site efficace sans zones de stagnation.

CONFORT D'USAGE ACCRU

- Lieux plus confortables pour les usagers, avec un meilleur éclairage et des lieux d'ablutions et toilettes plus hygiéniques ;
- Plus d'ombre à terme grâce aux arbres plantés ;
- Espace de prière mieux délimité ;
- Nécropole autour de la mosquée aménagée.

INTÉGRITÉ RETROUVÉE

- Aspect général du site fortement amélioré, site propre ;
- Formes originales restaurées, au niveau des piliers et du minaret notamment ;
- Portes métalliques remplacées par des portes en bois ;
- Plus aucun élément étranger au site (ni déchets, ni constructions récentes).

SAVOIRS ET SAVOIR-FAIRE DOCUMENTÉS

- Maçons formés ;
- Rapports de chantier disponibles ;
- Manuel des techniques de conservation disponible.

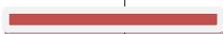
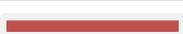
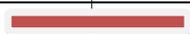
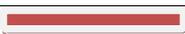
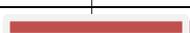
PROMOTION

- Espace bibliothèque dédié au site et à l'histoire de la Région consultable à la Mission Culturelle ;
- Copies du livret Gao réimprimés et disponibles à la vente sur place ;
- Panneaux signalétiques installés sur le site (Histoire 16ème – 19ème / histoire 20ème / Place des prières / Cimetière / Architecture du tombeau) ;
- Guides touristiques prêts à recevoir les visiteurs sur le site ;
- Fréquence de visite en croissance ;

6. Chronogramme des activités

La durée totale du projet est 24 mois.

	Activités	Année 1	Année 2
GESTION	Mission de lancement pour affiner la stratégie de conservation et mise en valeur, mettre en place un planning précis de projet ainsi qu'un budget détaillé		
	Définition des besoins en matériel/équipements de la Mission Culturelle		
	Achat et installation et équipements à la Mission Culturelle		
	Réunions de parties prenantes		
	Rédaction du plan de gestion pour 5 ans		
	Etude des besoins pour la relance de la pépinière		
	Relance du projet de pépinière		
CONSERVATION	Décapage puis diagnostic détaillé et métré		
	Définition du planning des travaux		
	Préparation des matériaux		
	Travaux de consolidation structurelle		
	Electricité		
	Menuiserie et enduits		
	Travaux de drainage et nettoyage final		
CONFORT	Etudes et devis pour l'amélioration des pièces humides		
	Etudes pour la relance de la pépinière		
	Plantation d'arbres		
	Réfection des murs et sols des salles d'eau		
	Plomberie		
	Carrelages et autres protections de murs		
	Aménagement de la nécropole		

	Délimitation de l'espace de prière		
INTEGRITE	Nettoyage et suppression de la carcasse de camion		
	Etudes et conception du logement de substitution		
	Construction du nouveau logement hors site		
	Relogement des personnes expulsées du site		
	Modification du mur d'enceinte		
SAVOIR-FAIRE	Formation des maçons sur chantier de conservation		
	Formation des maçon construction neuve		
	Rapport conservation		
	Rapport construction neuve		
	Rédaction du manuel de conservation		
	Rapport final		
PROPMOTION	Réimpression du livret		
	Commande et duplication de ressources bibliographiques sur Gao		
	Préparation de l'espace bibliothèque		
	Recherches pour la signalétique		
	Conception de la signalétique		
	Duplication des panneaux		
	Installation des panneaux		
	Formation des guides		

7. Suivi-évaluation

Toutes les activités seront réalisées avec l'implication des autorités locales qui ont toujours soutenu la réhabilitation du Tombeau des Askia. Au démarrage des travaux, une commission d'exécution et de suivi, composée des autorités locales, de la Mission Culturelle de Gao et de la Direction Nationale du Patrimoine Culturel, sera mise en place. Elle aura en charge de:

- suivre et faciliter le processus de validation des dossiers ;
- conserver la documentation relative au projet ;
- produire les rapports de suivi ;
- suivre et évaluer l'exécution du projet.

8. Budget

GESTION

	Quantité	Unité	Coût unitaire USD	Coût total USD
Equipements et matériel pour la Mission culturelle de Gao	1	Forfait	15 000	15 000
Forfaits nourriture/boissons/photocopies réunions de parties prenantes	6	Forfait	500	3 000
Duplication du Plan de gestion	100	Forfait	20	2 000
Visites ministérielles en courts et fin de projet	2	Forfait	2 500	5 000
Cérémonies d'ouverture et de clôture	2	Forfait	5 000	10 000
Sous-total 1.				35 000

CONSERVATION

	Quantité	Unité	Coût unitaire USD	Coût total USD
Recherches/expérimentations sur les matériaux dont les briques et les bois, collecte de bois de hasu dans les villages alentour	1	Forfait	7 500	7 500
Décapage partiel des structures pour effectuer un diagnostic précis	1	Forfait	1 500	1 500
Consolidation des murs et remplacement des poutres Reconstruction de 3 piliers Retouche des reliefs du minaret	1	Forfait	70 000	70 000
Installation de nouvelles portes en remplacement des menuiseries métalliques (1 porte double et 2 simples)	1	Forfait	2 650	2 650
Réfection complète de l'électricité avec installation de panneaux solaires	1	Forfait	18 000	18 000
Appui au crépissage collectif	2	Forfait	2 000	4 000

Drainage et nettoyage final	1	Forfait	4 000	4 000
Relance de la pépinière sur le terrain adjacent pour de futurs travaux	1	Forfait	8 000	8 000
Travaux et actions diverses qui sortiront du travail sur la planification de la gestion	1	Forfait	28 740	28 740
Sous-total 2.				144 390

CONFORT

	Quantité	Unité	Coût unitaire USD	Coût total USD
Réfection des sanitaires	1	Forfait	6 000	6 000
Aménagement d'un réduit pour ranger le matériel adjacent au bloc d'ablutions, au nord de l'entrée de la mosquée	1	Forfait	3 000	3 000
Construction d'un muret bas pour matérialiser l'espace de prière	1	Forfait	8 000	8 000
Plantation d'arbres	1	Forfait	3 000	3 000
Aménagement de la nécropole	1	Forfait	3 000	3 000
Sous-total 3.				23 000

INTEGRITE

	Quantité	Unité	Coût unitaire USD	Coût total USD
Nettoyage préliminaire et retrait de la carcasse de camion	1	Forfait	2 000	2 000
Construction du logement de substitution hors site	1	Forfait	40 000	40 000
Abaisser le mur d'enceinte	1	Forfait	12 000	12 000
Destruction du petit édifice et construction d'un mihrab extérieur	1	Forfait	2 000	2 000
Sous-total 4.				56 000

SAVOIR-FAIRE

	Quantité	Unité	Coût unitaire USD	Coût total USD
Duplication du manuel de conservation	100	Forfait	15	1 500
Formation des maçons	2		7 000	14 000
Sous-total 5.				15 500

PROMOTION

	Quantité	Unité	Coût unitaire USD	Coût total USD
Achat de livres et duplication de documents sur Gao et le Tombeau des Askia	1	Forfait	3 000	3 000
Réimpression du livret Gao en 1000 exemplaires	1	Forfait	2 500	2 500
Equipped de l'espace bibliothèque	1	Forfait	500	500
Impression des panneaux signalétiques sur matériau résistant	1	Forfait	1 500	1 500
Installation des panneaux sur le site	1	Forfait	1 000	1 000
Formation des guides	1	Forfait	7 000	7 000
Sous-total 6.				15 500

PARTICIPATION DES MEMBRES DU COMITE DE PILOTAGE

	Quantité	Unité	Coût unitaire USD	Coût total USD
Déplacements Bamako-Gao des membres du Comité de pilotage (Ministère, DNPC, UNESCO, etc.)	24	Vol AR	500	12 000
Indemnités journalières de déplacement	48	Jour	100	4 800
Sous-total 7.				16 800

ENCADREMENT ET SUIVI PAR L'EXPERT MALIEN

	Quantité	Unité	Coût unitaire USD	Coût total USD
Déplacements Bamako-Gao	8	Vol AR	400	3 200
Indemnités installation	24	Mois	500	12 000
Honoraires	24	Mois	1 200	28 800
Ordinateur, imprimante et consommables	1	Pièce	1 500	1 500
Appareil photo	1	Pièce	400	400
Sous-total 8.				45 900

ENCADREMENT ET SUIVI PAR CRAterre

Réalisation de 14 missions : 3 pour la planification des diverses actions, 2 pour le chantier de conservation, 2 pour la construction nouvelle, 4 pour la planification de la gestion, 2 pour le suivi et la programmation, 1 pour la clôture

	Quantité	Unité	Coût unitaire USD	Coût total USD
Déplacement Grenoble-Bamako-Gao	14	Vol AR	1 500	21 000
Perdiems Mali	120	jour	120	14 400
Visas pour chaque mission	14	visa	150	2 100
Salaires temps de missions de terrain	60	jour	280	16 800
Salaires suivi à distance et production de contenus (conception projet de conservation, plans de la nouvelle maison, études diverses, conception graphique des panneaux, rédaction du manuel de conservation et du plan de gestion, etc.)	110	jour	280	30 800
Honoraires temps de missions de terrain	60	jour	280	16 800
Honoraires suivi à distance et production de contenus (conception projet de conservation, plans de la nouvelle maison, études diverses, conception graphique des panneaux, rédaction du manuel de conservation et du plan de gestion, etc.)	110	jour	280	30 800
Ordinateurs	1	pièce	1 100	1 100

Appareils photos	1	pièce	400	400
Frais généraux	1	forfait	13 710	13 710
Sous-total 9.				147 910
TOTAL GENERAL				500 000